PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la citoyenneté et de la légalité

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département d'Indre-et-Loire

Le préfet d'Indre-et-Loire
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret du 6 novembre 2024 portant nomination de Monsieur Thomas CAMPEAUX en qualité de préfet d'Indre-et-Loire ;

Vu les propositions des maires des communes concernées ;

Vu les désignations des représentants approuvées par la présidente du tribunal judiciaire de Tours ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de six ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture d'Indre-et-Loire ;

ARRÊTE

Article 1er – A compter de ce jour, sont désignées, pour six ans, membres des commissions chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux ci-après.

15, rue Bernard Palissy
37925 Tours Cedex 9
Tél. : 02 47 64 37 37
Mél : prefecture@indre-et-loire.gouv.fr
www.indre-et-loire.gouv.fr

Article 2 – La Secrétaire Générale de la Préfecture d'Indre-et-Loire et les maires des communes du département d'Indre-et-Loire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

TOURS, le 11 août 2026

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale

Florence GOUACHE

Tableau relatif à l'arrêté préfectoral du 11 août 2026 portant nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de Véretz :

Membres de la commission de contrôle		
Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du Tribunal Judiciaire
DILLER Francis Suppléante : BERTHOU Corinne	BIBAL Sophie Suppléante : SEPCHAT Florence	PARÉ Christine Suppléante : GALERNE Fabienne

15, rue Bernard Palissy
37925 Tours Cedex 9
Tél. : 02 47 64 37 37
Mél : prefecture@indre-et-loire.gouv.fr
www.indre-et-loire.gouv.fr